



Cultures fourragères et autres grandes cultures

(sauf céréales et pommes de terre)

Variétés et disponibilité des semences pour la saison 2010

La réglementation de l'utilisation des semences en céréaliculture biologique et la définition des niveaux de disponibilité se trouvent à la fin de la présente liste variétale.

Évaluation: +++ très bon ++ bon + moyen à bon +- moyen - moyen à mauvais -- mauvais --- très mauvais/tardif n.t. = pas testé par Swissgranum

Provenance des semences: Variétés imprimées en normal gras: Semences certifiées multipliées en bio en Suisse (production Bourgeon; pour les variétés Sativa, quelques lots aussi de qualité Demeter). Variétés imprimées en italique gras: Semences certifiées multipliées en bio à l'étranger. Variétés recommandées en Suisse pour l'agriculture biologique. Variétés imprimées en normal non gras: Semences conventionnelles non traitées multipliées en Suisse. Variétés imprimées en italique non gras: Semences conventionnelles non traitées importées de l'étranger.

MAÏS		Évaluation par Swissgranum (culture conventionnelle)						Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Variété / Sélectionneur	Rendement MS ensilage	Rendement en grains	Digestibilité	Rendement en amidon	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	
PRECOCE								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
<i>Aurelia</i> (2003/ Advanta, NL)	+++		++	+++	+	---	++	A donné de très bons rendements et une bonne digestibilité dans les essais variétaux conventionnels de Swissgranum. Développement juvénile moyen. Ne convient pas en cas de forte pression infectieuse d'helminthosporiose.
<i>Aspekt (Anjou 227)</i> (2006/ Limagrain, F)	+++		++	+++ pas testé par Swissgranum	+	+	++	Croissance vigoureuse, très bonne résistance à la verse et santé. Épis disposés régulièrement et bien remplis, mûrissement harmonieux du reste de la plante. Bonne résistance au charbon commun, à la pourriture de la tige (fusariose), tolérance moyenne à l'helminthosporiose.
<i>Askan (Anjou 209)</i> (2006/ Limagrain, F)	+		++	++	++	-	++	Très bon développement juvénile et excellente résistance à la verse. Sélectionné comme maïs grain de qualité et comme variété d'ensilage riche en amidon. Bonne résistance au charbon commun, à la pourriture de la tige (fusariose), tolérance moyenne à l'helminthosporiose.
<i>Birko</i> (2001/RAGT, F)		++	++		+-	+	+-	Testé en bio 2005/06. Variété précoce avec bon rendement en grains. Bonne digestibilité. Développement juvénile plutôt lent. Variété de maïs grain recommandée en régions avec problèmes d'helminthosporiose.

MAÏS (SUITE)

Évaluation par Swissgranum (culture conventionnelle)

Variété / Sélectionneur	Rendement MS ensilage	Rendement en grains	Digestibilité	Rendement en amidon	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
PRECOCE (SUITE)								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Coxímo (2006/RAGT, F)	++		++	++	+	+ -	+++	Testé en bio 2006/07. A donné des rendements constants et une bonne qualité dans les essais de Swissgranum. Développement juvénile moyen. A donné de très bons rendements dans les essais bio pour une variété précoce.
Fabregas (2006/KWS, D)	+++		+	+	+++	- -	+ +	Maïs d'ensilage précoce à haut rendement. Convaincant par ses hauts rendements en MS et sa maturité précoce. Sa croissance juvénile très rapide est un critère agronomique très important, surtout en agriculture biologique.
Justina (2001/ Pioneer, USA)	-		+	+ -	+	- -	+	A atteint de meilleurs résultats dans les essais bio que l'actuelle évaluation de Swissgranum le fait croire et a prouvé que, du point de vue du rendement, elle est compétitive avec les variétés mi-précoces. Maïs d'ensilage éprouvé de bonne qualité possédant une bonne croissance juvénile et une grande stabilité du rendement. Convient dans toutes les zones marginales et en particulier aussi dans les sols froids.
MI-PRECOCE								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Amadeo (2004/KWS, D)	++		++	+++	+	+ -	++	Testé en bio 2005-07. Variété la plus cultivée en bio depuis 2006. Bon développement juvénile. Rendements records possibles en bonnes années. Les meilleures notes pour la teneur en amidon et le rendement en amidon à l'hectare. Tolérante aux fusarioses et au charbon commun.
Amélior (2005/ Maisadour, F)	+++	+++	-	+	+ -	++		Testé en bio 2007. A produit dans des essais variétaux allemands conventionnels de très bons rendements en maïs d'ensilage et en maïs grain, surtout en cas de stress dû à la sécheresse. A fourni de très bons rendements parmi les variétés mi-précoces en une année en testage pratique bio.
Ciclixx (2005/RAGT, F)	+++		+	+	+ -	+	+++	Testé en bio 2007. Variété française admise à la liste variétale de Swissgranum en 2007. Fournit de très hauts rendements, mais sa digestibilité et sa teneur en amidon ne sont que moyennes à bonnes. Cette variété possède une bonne résistance au charbon commun.
Padrino (2007/KWS, D)	++		++	++	++	+	++	Variété à deux fins produisant de gros rendements; comme maïs d'ensilage pour l'affouragement des ruminants, comme maïs grain dans les régions où la somme des températures est faible ou moyenne. Supporte les semis tardifs. Bon développement juvénile.
P 8000 (2009/ Pioneer, USA)			pas testé par Swissgranum					Nouvelle variété mi-précoce de maïs grain et d'ensilage. Type variétal de grande taille donnant de hauts rendements en matière sèche totale, en amidon et en énergie. Maïs d'ensilage de très bonne qualité avec une bonne digestibilité. Très bonne tolérance à l'helminthosporiose.

MAÏS (SUITE)
Évaluation par Swissgranum (culture conventionnelle)

Variété / Sélectionneur	Rendement MS ensilage	Rendement en grains	Digestibilité	Rendement en amidon	Développement juvénile	Tolérance à l'helminthosporiose	Tolérance au charbon commun	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
MI-TARDIF								Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Aviator (Anjou 277) (2006/ Limagrain, F)	+++		+		+	++	++	Croissance vigoureuse, très haut rendement et maïs d'ensilage très digeste. Haut rendement en grain et bonne aptitude au battage. Très bonne croissance juvénile et bonne résistance à la verse. Bonne résistance au charbon commun, à la pourriture de la tige (fusariose) et à l'helminthosporiose.
PR39F58 (2003/ Pioneer, USA)					pas testé par Swissgranum			Testé en bio en 2006/2007. Utilisable comme maïs grain ou d'ensilage. Pas testé officiellement en Suisse. Le meilleur rendement dans les essais pratiques 2007 du FiBL. Bonne teneur en amidon et bonne digestibilité. Variété globalement saine et pleine de vitalité avec une bonne tolérance à l'helminthosporiose et une croissance juvénile rapide.
Ronaldino (2006/KWS, D)	++		+++	+++	+	+-	++	Testé en bio 2007. A fourni le deuxième meilleur rendement en matière sèche de l'essai pratique bio 2007. Combine un développement juvénile moyen à bon avec une bonne digestibilité et une forte teneur en amidon. Bonne résistance au charbon commun.
MAÏS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE								Niveau 2 (Bio = la règle)
Alired (Limagrain, F)					pas testé par Swissgranum			Maïs pour la polenta avec un bon poids à l'hectolitre. Pas encore testée en bio. Pas de semences bio disponibles.

LÉGUMINEUSES A BATTRE
Évaluation par Swissgranum (culture conventionnelle)

Sous-groupe / Variété / Sélectionneur	Rendement en grains	PMG	Teneur en protéines	Époque de floraison	Hauteur des plantes	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
POIS PROTEAGINEUX D'HIVER						Niveau 2 (Bio = la règle)
Enduro (2007/ Desprez, F)	++	-	+	mi-précoce	++	Combine de bons rendements en grains avec une bonne tolérance au froid. Facile à récolter à cause de ses plantes assez hautes.
Dove (1998/ Wherry, GB)						Variété mi-précoce à grains verts.
Isard (2005/Agri- Obtentions, F)	+	-	+	très précoce	++	Variété d'origine française avec bonne tolérance au froid, tendance à la verse, floraison très précoce et tolérante à la sécheresse.

LÉGUMINEUSES A BATTRE (SUITE)

Évaluation par Swissgranum (culture conventionnelle)

Sous-groupe / Variété / Sélectionneur	Rendement en grains	PMG	Teneur en protéines	Époque de floraison	Hauteur des plantes	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
POIS PROTEAGINEUX D'ÉTE						Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Mascara (2008/ KWS Lochow, D)	++	++	+ -	mi-précoce	+++	Convaincant par son grand potentiel de rendement et sa très bonne résistance à la verse. Faible à moyenne résistance à Ascochyta. Semence bio provenant de production Suisse Bourgeon.
Hardy (2004 in CH/ Serasem, F)	++	-	-	précoce	++	La variété la plus productive; très bonne résistance à la verse; bon rendement en grains; teneur en protéines moyenne; aptitude à la récolte moyenne à bonne.

Sous-groupe / Variété / Sélectionneur	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
FEVEROLE D'HIVER	
Karl (1990/GAE Recherche, F)	Niveau 3 (Bio = souhaité) Variété française à bon rendement et bonne résistance à la verse. Passe bien l'hiver dans les régions qui conviennent à cette culture. Tolérante envers l'antracnose.
Olan (1991/GIE Amélioration Fourragère, F)	Variété éprouvée d'origine française pour les sites favorables (Suisse romande); est toujours plus remplacée en France par la nouvelle variété «Irena» (pas encore disponible en Suisse).
FEVEROLE D'ÉTE	
Espresso (2003/Norddeutsche Pflanzenzucht/Saatenunion, D)	Niveau 2 (Bio = la règle) Floraison précoce, résistante à la verse. Sensibilité moyenne au botrytis et à la rouille, teneurs en protéines brutes faibles à moyennes pour des rendements en grains et en protéines brutes supérieures à la moyenne, PMG moyen à bas. (Données issues des essais variétaux bio de NRW, D)
Bioro (2001/Saatzuchtbetrieb Hans Gahleitner, A)	Sélection biologique autrichienne, très résistante au gel et spécialement bien adaptée aux climats rudes. Développement juvénile très rapide, étouffe assez bien les mauvaises herbes, atteint 1,60 mètre de hauteur. Grains peu amers qui sont volontiers consommés. (Indications du sélectionneur)
Condor (1990 /Norddeutsche Pflanzenzucht/Saatenunion, D)	A besoin d'un bon approvisionnement en eau pendant la formation des gousses à cause de sa floraison tardive et brève, donc les endroits séchards en été sont problématiques. C'est la cause des fluctuations des rendements dans l'essai. Résistante à la verse malgré la grande longueur de ses tiges. Rendements protéiques moyens. (Données issues des essais variétaux bio de NRW, D)

LÉGUMINEUSES A BATTRE (SUITE)

Sous-groupe / Variété / Sélectionneur	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
SOJA	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Aveline (2005/ACW, DSP, CH)	Nouvelle variété précoce provenant de sélection Suisse; convient pour le tofu parce que les hiles sont incolores; grains au goût neutre; provenant de production Suisse Bourgeon.
Cardiff (2005/Saatbau Linz, A)	Nouvelle variété mi-précoce. Convaincante par sa rapide croissance juvénile, son très haut rendement en grain et son excellente résistance à la verse. Forte teneur en protéine et hiles clairs. Aptitude à la fabrication du tofu pas connue. Semence biologique importée.
Essor (1991, Rustica/Limagrain, F)	Variété française mi-tardive moyennement tolérante au froid pendant la floraison (donc recommandée seulement pour les sites ayant un climat favorable. Bonne résistance à la verse et bonnes teneurs en protéines et en huile. Hile incolore. Convient pour le tofu.
Gallec (2003/ACW, DSP, CH)	Très bonne combinaison du rendement et de la précocité; convient dans toutes les régions; convient pour le tofu parce que les hiles sont incolores; provenant de production Suisse Bourgeon.
Merlin (1997/Saatbau Linz, A)	Variété précoce avec un gros potentiel de rendement. Très résistante à la verse. Ne convient pas pour le tofu, car foncée. Semence biologique importée.
Protéix (2009/ ACW, DSP, CH)	Variété mi-tardive avec un bon potentiel de rendement. La meilleure teneur en protéines dans les essais suisses. Bonne résistance à la verse. Hile incolore. Convient pour le tofu. Semences Bourgeon CH.
LUPIN	Niveau 2 (Bio = la règle)
Amiga (1985 EU/Florimond DESPREZ, F)	Lupin blanc; hautes teneurs en protéines brutes et fort potentiel de rendement par rapport au lupin bleu. Avec ses 160 à 180 jours, la période de végétation d'Amiga est plus longue de 40 jours que celle des lupins bleus. Culture généralisée en bio pas recommandée à cause de la sensibilité à l'antracnose.
Borlu (2005/Saatzucht Steinach GmbH, D)	Variété nouvellement admise à la liste des variétés bio; lupin bleu (à folioles étroites); haut rendement en grains et haute teneur en protéine; assez bonne résistance à la verse, type ramifié. Forte résistance à l'antracnose.
Sonet (1998/Poznanska Hodowla Roslin, P)	Lupin bleu à folioles étroites de type non ramifié à plantes basses. Bon à très bon rendement en grains. Les types non ramifiés ont une meilleure résistance à la verse que les types ramifiés mais des rendements légèrement inférieurs aux leurs. Forte résistance à l'antracnose.

BETTERAVES

Sous-groupe / Variété / Sélectionneur	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
BETTERAVES FOURRAGERES	Niveau 2 (Bio = la règle)
Jamon (1992 EU/Florimond Desprez, F)	Betterave mi-sucrière (13 à 16 % MS); bonne levée; très bon rendement.
BETTERAVES SUCRIERES	Niveau 2 (Bio = la règle)
Evelina (2002 KWS, D)	Production contractuelle avec la sucrerie de Frauenfeld malheureusement impossible pendant deux ans parce que les stocks sont pleins. Les sucreries s'occupent des semences pour leurs producteurs contractuels.

OLÉAGINEUX

Sous-groupe / Variété / Sélectionneur	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
COLZA (COLZA D'HIVER)	Niveau 2 (Bio = la règle)
<i>Aviso</i> (2006/DSV, D)	Cette variété est moins sensible au méligèthe du colza parce qu'elle fleurit plus tôt.
Oase (2004/Rapool, D)	Variété-lignée «00», mi-longue, mi-tardive; rendements en grains et en huile élevés à très élevés dans tous les sites; bonne résistance à la verse et au phoma (chancre du collet, pied noir); frappante par sa très saine maturité; ne convient pas pour les semis tardifs.
Robust (2005/KWS, D)	Variété-lignée mi-précoce à haut rendement. Début de la floraison mi-tardif. Bon développement juvénile, bonne résistance à la verse et forte résistance au phoma. Semence de provenance bio Suisse.
TOURNESOL	Niveau 3 (Bio = souhaité)
<i>LG 5380</i> (2003/Limagrain, F)	Un peu moins précoce mais un peu plus productive que la variété conventionnelle «standard» Sanluca. Les semences de tournesol doivent de par la loi être traitées au Metalaxyl contre le mildiou (<i>Plasmopara</i>). Le risque n'est cependant important qu'en présence de repousses ou si les règles d'assolement ne sont pas respectées. Seules les semences qui sont prouvées provenir de régions non contaminées peuvent être vendues sans avoir été traitées. Attention: La plupart des transformateurs ne prennent en charge la récolte que si des semences non traitées ont été utilisées. L'utilisation de semences traitées nécessite TOUJOURS une autorisation! Toute attaque de mildiou doit être annoncée immédiatement au service phytosanitaire cantonal.
CARTHAME	Niveau 3 (Bio = souhaité)
<i>Diverses variétés</i>	Sur demande
LIN	Niveau 2 (Bio = la règle)
Mikael (1989/GIE Linea, F)	Lin oléagineux, semence produite en licence par Andreas Beers, Gut Rheinau. Semence biodynamique. Fleurs bleue-claires, hauteur à maturité 45-50 cm, résiste à la verse.
Blaue Wunder (Andreas Beers/Gut Rheinau)	Lin oléagineux, ancienne variété locale du sud de l'Allemagne, multiplication et sélection (cinquième année) par Andreas Beers, Gut Rheinau. Semence biodynamique. Fleurs bleues, hauteur à maturité 50-60 cm, résiste à la verse. Bonne fermeture des gousses à la maturité de récolte.
CHANVRE	Niveau 3 (Bio = souhaité)
Diverses variétés	Chanvre à fibre et à huile.
MILLET	Niveau 2 (Bio = la règle)
Quartett (Andreas Beers/Gut Rheinau)	Millet commun. Variété russe. Multiplication et sélection (deuxième année) par Andreas Beers, Gut Rheinau. Semence biodynamique. Grappes jaune clair, glumes orange clair, grains jaunes. Hauteur 110-120 cm. Bonne résistance à la verse.
Krupnoskoroje (Andreas Beers/Gut Rheinau)	Millet commun. Variété russe. Multiplication et sélection (deuxième année) par Andreas Beers, Gut Rheinau. Semence biodynamique. Grappes brun-rouge, glumes orange foncé, grains jaune d'or. Hauteur 120-130 cm. Très bonne résistance à la verse, robuste, tiges et feuilles poilues.

ENGRAIS VERTS

Sous-groupe	Variété	Teneur en acide érucique	Teneur en glucosinolates	Tendance à la destruction hivernale	La masse végétale se forme au printemps	Début de la floraison	Rendement en matière sèche	Niveau de disponibilité des semences / Remarques
-------------	---------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	---	-----------------------	----------------------------	--

ENGRAIS VERTS HIVERNANTS

Niveau 3 (Bio = souhaité)

Navette chou de Chine (Données BSA*)

Buko 2 2 5 5 5 5

Pois fourrager EFB 33

Féverole d'hiver

Navette d'hiver

Sous-groupe	Variété	Sensibilité au nématode de la betterave	La masse végétale se forme au début	Tendance à fleurir	Tendance à la verse	Niveau de disponibilité des semences / Remarques
-------------	---------	---	-------------------------------------	--------------------	---------------------	--

ENGRAIS VERTS NON HIVERNANTS

Niveau 2 (Bio = la règle)

Moutarde

Carla pas de données

King 5 6 4 3

Martigena 3 5 6 5 Sans acide érucique; moutarde jaune inhibitrice des nématodes couvrant bien le sol et supportant les semis tardifs.

Semper pas résistant 6 4 2

Radis oléifère

Regresso 2 6 5 3 Résiste aux nématodes, radis oléifère inhibiteur des nématodes, croissance juvénile rapide, forme très peu de radis.

Rego - 6 5 4 Pas résistant

Sous-groupe	Variété	La masse végétale se forme au début	Tendance à fleurir	Tendance à la verse	Remarques
Phacelia		Testage dans les cultures intercalaires d'été (BSA*)			Neutre pour la rotation des cultures.
	Boratus	5	5	5	
	Lisette	6	5	5	
	Phaci	4	5	5	Rustique, croissance rapide, bon étouffement des mauvaises herbes.

ENGRAIS VERTS NON HIVERNANTS (SUITE)					Niveau 2 (Bio = la règle)
Sous-groupe	Variété	La masse végétale se forme au début	Tendance à fleurir	Tendance à la verse	Remarques
Vesce d'été					
	Bernina				Légumineuse avec une grande masse racinaire, accumule de l'azote, adéquate comme plante fourragère ou engrais vert.
	Carolina				
	Catarina				Couverture du sol très dense, bon arrière-effet.
	Onice				

Sous-groupe	Variété	La masse végétale se forme au début	Début de la floraison	Tendance à la verse	Rendement en matière sèche	Remarques
Pois de printemps (pois herbacé)		Testage dans les cultures intercalaires d'été (BSA*)				
	Florida	5	3	5	5	
	Livioletta	6	5	5	6	Variété super pour l'utilisation en vert: hauts rendements en protéines et en MS, bon PMG, semis peu coûteux.

	Nom commercial	Remarques
Mélanges	Alexpp	Trèfle d'Alexandrie 42 %, Trèfle de Perse Lightning 38 %, Phacelia Boratus 20 %
	N-Plus	Seulement partiellement hivernant, Trèfle d'Alexandrie 50 %, Trèfle Incarnat 15 %, Fétuque des prés 20 %, Phacelia 15 %
	OH-Nährgrün	Trèfle d'Alexandrie et Phacelia
	ORGA-Mix C	Trèfle d'Alexandrie 80 %, Phacelia 20 %
	ORGA-Mix N	Trèfle d'Alexandrie 50 %, Trèfle Incarnat 15 %, Fétuque des prés 20 %, Phacelia 15 %
	ORGA-Mix R	Seulement partiellement hivernant, Trèfle Incarnat 30 %, Ray-grass Westerwold 70 %
	UFA-Alpha	Trèfle d'Alexandrie et Trèfle de Perse, Phacelia
	UFA -Lepha	Trèfle d'Alexandrie, de Perse et Incarnat, Vesce d'été, Phacelia

* Beschreibende Sortenliste 2009, Bundessortenamt (BSA), Hannover, Deutschland = Liste descriptive des variétés 2009, Office fédéral des variétés (BSA), Hanovre, Allemagne

Échelle des notes BSA pour les caractères phénologiques: Rendements, proportions, teneurs, densité du peuplement, PMG etc., longueur des plantes, hauteur du peuplement, longueur, épaisseur de la tige, ancrage dans le sol, formation de la masse végétale, degré de maturité des feuilles, tendance à: 1 très précoce, très bas, très court; 2 très précoce à précoce, très bas à bas, très court à court; 3 précoce, bas, court; 4 précoce à moyen, bas à moyen, court à moyen; 5 moyen; 6 moyen à tardif, moyen à haut, moyen à long; 7 tardif, haut, long; 8 tardif à très tardif, haut à très haut, long à très long; 9 très tardif, très haut, très long.

JACHÈRES FLORALES ET TOURNANTES

JACHERES FLORALES ET TOURNANTES	Niveau 3 (Bio = souhaité)
Diverses variétés et mélanges (aussi disponibles pour mélanges personnels)	Voir offres des catalogues de semences des fournisseurs de plantes fourragères ou sauvages. Il y a une offre bio assez importante issue de la production suisse.

MÉLANGES FOURRAGERS

Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Espèce	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
DEROBEES FOURRAGERES				
	Hivernante		Niveau 2 (Bio = la règle)	<i>Mélanges bisannuels; mélange Landsberg</i>
		Seigle à faucher en vert	Niveau 1 (Bio = obligatoire)	Matador, Recrut, Wiandí
	Non hivernante		Niveau 2 (Bio = la règle)	Diverses
MELANGES ANNUELS (SERIE 100)			Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio*
MELANGES BISANNUELS (SERIE 200)			Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio*
MELANGES BISANNUELS A TRISANNUELS (SERIES 230 ET PLUS)			Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio*
MELANGES TRISANNUELS (SERIE 300)			Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio*
MELANGES QUADRIANNUELS (SERIE 400)			Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 40 % de bio*
MELANGES POUR SURSEMIS (MELANGES U)			Niveau 2 (Bio = la règle)	Divers mélanges avec part bio entre 60 et 40 %
MELANGES SPECIAUX			Niveau 3 (Bio = souhaité)	
	Semis de couverture dans le maïs			Diverses
	Semis de couverture en arboriculture et en viticulture			Diverses
	Pâturages pour petit bétail, enherbement des parcours			Diverses
	Mélanges pour remise en culture et enherbement			Diverses
	Prairies fleuries extensives, prairies à faner riches en espèces			Divers mélanges avec haut pourcentage de fleurs à disposition!
COMPOSANTS SIMPLES			Niveau 2 (Bio = la règle)	
				Diverses variétés; les offres bio dont la variété, la faculté germinative et la pureté correspondent aux recommandations et aux normes VESKOF doivent être utilisées.

* voir aussi les explications sur la page suivante

Réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques

Les marchands de semences fourragères se sont donné la peine d'obtenir des semences bio pour les mélanges standards recommandés par l'Association pour le développement des cultures fourragères (ADCF). Certains fournisseurs proposent en outre aussi des mélanges spéciaux sans le label ADCF.

La réglementation suivante est valable pour 2010: les mélanges des séries 100, 200 et 300 doivent contenir au moins 60 % du poids de semences bio. Les anciens mélanges préparés avant le 1^{er} novembre 2009 contenant 50 % de graines bio peuvent être mis sur le marché jusqu'à fin 2010. Les mélanges des séries 400 doivent contenir comme jusqu'à présent au moins 40 % de semences bio. Pour pouvoir utiliser des mélanges avec moins de semences bio ou des composants simples non-biologiques, il faut demander une autorisation au Service des semences du FiBL.

Les agriculteurs qui ont encore des stocks de mélanges à 50 % (mélanges ADCF des séries 100 à 300) pourront les utiliser. On recommande cependant vivement de ne pas faire de stocks prolongés à cause de la rapide diminution de la faculté germinative des graines de graminées.

Une augmentation de la proportion bio n'est pas prévue pour 2011.

Semences prégermées ou enrobées, additifs stimulateurs de croissance

Le prégermage (priming) et les enrobages (pelliculages, pilulages et colorations) sont aussi autorisés pour les semences et les mélanges biologiques. Les semences ainsi conditionnées doivent cependant être exemptes de produits phytosanitaires chimiques de synthèse et d'engrais chimiques. Les bulle-

tins de livraison doivent comporter une remarque adéquate.

Le prégermage du Pâturin des prés (nom commercial «Highspeed») et l'adjonction de l'activateur de germination «Headstart» (produit à base d'algues et de bactéries du genre pseudomonas) ont été homologués comme biocompatibles. Les formes courantes de semences enrobées de Vulpin des prés sont par contre interdites parce qu'elles contiennent habituellement des engrais chimiques. Prière donc d'exiger des enrobages exempts d'engrais chimiques.

Aucune réserve n'a été émise jusqu'ici au sujet de l'adjonction de rhizobies (bactéries des nodosités) lors des semis de luzerne ou d'autres légumineuses.

Exceptions générales:

1. Des **essais avec des variétés** qui ne sont pas encore multipliées en bio peuvent être faits sur des surfaces restreintes après annonce au Service des semences du FiBL.
2. La **culture de variétés rares ou difficiles à obtenir** pour lesquelles il n'y a pas de semence bio est possible avec une autorisation exceptionnelle délivrée par le Service des semences du FiBL.
3. Les **semences de base et de prébase** (non traitées) destinées à la production de semences bio peuvent provenir d'une multiplication non bio.

Une demande est nécessaire pour ces trois exceptions.

Niveau 1 (bio = obligatoire):

- **L'utilisation de variétés multipliées en bio est obligatoire.**
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.
- Même dans les cultures professionnelles, il n'y a pas d'exception possible à l'obligation d'utiliser des semences bio.

Niveau 2 (bio = la règle):

- **L'utilisation de variétés multipliées en bio est la règle.**
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.
- Il faut demander préalablement une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

Niveau 3 (Bio = souhaité):

- **L'utilisation de variétés multipliées en bio est souhaitée.**
- Ce niveau comprend les espèces et les sous-groupes pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.
- Si une variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans autorisation exceptionnelle (attestation pas nécessaire; faire quelques contrôles de disponibilité dans la base de données www.organicXseeds.ch à l'échéance du délai pour la commande).

Adresse de contact:

Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Service des semences bio, Ackerstrasse, 5070 Frick, tél. 062 865 72 08, fax. 062 865 72 73, E-Mail semences-bio@fibl.org, Pour informations actuelles voir: www.semences-bio.bioactualites.ch

Demandes d'autorisations exceptionnelles:

Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées pour des espèces ou des sous-groupes des niveaux 1 (**Bio = obligatoire**) et 2 (**Bio = la règle**);
- Pour pouvoir utiliser des mélanges fourragers contenant moins de 60 % de semences bio (mélanges quadriannuels 40 %) du **niveau 2 (Bio = la règle)**.
- Pour pouvoir utiliser des semences traitées chimiquement.

Quand ne faut-il pas avoir une autorisation exceptionnelle?

- Quand il n'y a **plus** aucune variété de la liste variétale disponible en bio pour l'espèce et le sous-groupe désirés, un tirage imprimé de l'attestation délivrée par la base de donnée www.organicxseeds.ch suffit.
- Au niveau 3 (Bio = souhaité), l'utilisation de semences bio est facultative. L'utilisation de semences conventionnelles non traitées ne doit pas être annoncée au Service des semences bio. Si la variété désirée est disponible en bio, les semences bio doivent être utilisées. Il n'y a pas besoin d'une attestation écrite de la non-disponibilité d'une variété en bio, mais les organismes de contrôle se réservent le droit de vérifier par pointage

qu'aucune semence conventionnelle de variétés disponibles en bio n'a été utilisée.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- C'est le producteur agricole qui doit demander les autorisations exceptionnelles pour les semis et la production de plants dans sa propre exploitation.
- Dans le cas des cultures sous contrat, l'acheteur peut déposer une demande groupée pour tous les producteurs concernés.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

- Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être adressées par écrit au Service des semences bio du FiBL (par poste, par email ou avec le formulaire disponible sur www.organicxseeds.ch). Pour informations supplémentaires voir www.semences-bio.bioactualites.ch. Pour remplir une demande via la banque de données organicxseeds.ch, vous pouvez ouvrir une session avec votre mot de passe actuel ou, si c'est la première fois, en utilisant votre numéro de producteur bio (numéro de certification) comme nom d'utilisateur et votre numéro postal d'acheminement (NPA) comme mot de passe.
- Chaque demande avec 5 variétés au maximum coûte 50.– Fr.; le supplément pour réponse expresse dans les 24 heures (sauf samedis, dimanches et jours fériés) se monte à 50.– Fr. Les demandes collectives sont facturées 50.– Fr. de plus.

Le producteur agricole doit pouvoir présenter l'original ou une copie de l'autorisation exceptionnelle au moment du semis ou de la plantation.

Impressum

Classement des semences: Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse, Service des semences bio du FiBL, en collaboration avec des représentants des semenciers

Recommandations variétales: Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse, Hansueli Dierauer (FiBL), en collaboration avec des représentants des semenciers, avec les services fédéraux et avec les commissions techniques de Swissgranum et de l'ADCF.

Rédaction et mise en page: Hansueli Dierauer, Andreas Thommen, Gilles Weidmann (FiBL, Frick)

Traduction: Manuel Perret